

Il fit donc placer le Très Saint Sacrement en un lieu très convenable disposé à cet effet dans un tabernacle précieux, recouvert d'une draperie de soie brodée d'or; il fit aussi faire un autel qu'il orna avec une égale magnificence. Le saint monarque venait entendre dans cet oratoire l'office divin solennellement chanté par les religieux et les chapelains qu'il avait emmenés avec lui.

En dehors de ce temps, il y passait encore de longues heures dans un recueillement profond, traitant avec Dieu les intérêts de son royaume et se recommandant, lui et les siens, pour l'heureuse issue de la navigation.

Tandis que le bienheureux prince revenait en France, une tempête furieuse ayant éclaté en vue de l'île de Chypre, le navire royal, après avoir été violemment ballotté, fut lancé par les vents et les flots contre un écueil. La secousse fut si rude que l'équipage crut que le navire allait être brisé et englouti dans la mer. Alarmé à la vue du danger, on accourut auprès du Roi que l'on trouva prosterné les bras en croix au pied de l'autel, suppliant Celui qui jadis avait apaisé la tempête, de conjurer le danger. En effet, le vent tomba aussitôt, la mer ne tarda pas à se calmer, et le navire miraculeusement préservé par la prière du saint Roi et sa confiance en l'Hostie Sainte, put continuer heureusement sa marche.

Nous avons rapporté plus haut l'admirable profession de foi que fit notre saint au moment de recevoir pour la dernière fois la sainte Eucharistie en Viatique.

C'est ici le lieu de dire avec quels sentiments il accomplit ce dernier devoir de la piété chrétienne et reçut ce gage suprême de la miséricorde divine. Dès qu'il se sentit atteint du mal dont il devait mourir, il demanda lui-même à recevoir les sacrements de l'Église, dans la pleine possession de ses sens et une entière liberté d'esprit. Lui-même pourvut aux divers préparatifs requis pour cette cérémonie, triste pour tous excepté pour lui; il répondit distinctement et avec une parfaite fidélité de mémoire aux prières de la liturgie; puis, après avoir reçu l'hostie du Viatique, en la façon que nous avons dit plus haut, il dit à ceux qui entouraient sa royale personne; *Désormais qu'on ne me parle plus*, donnant à entendre par là qu'il avait assez à faire de converser avec Celui qui allait bientôt devenir son Juge. Seul son confesseur était autorisé à lui adresser de